

FICHE  
ENSEIGNANT

**CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**  
Économie et gestion, Hôtellerie restauration

La continuité pédagogique revêt un enjeu majeur : ne laisser aucun élève au bord du chemin.

Pour assurer la poursuite des enseignements en situation de continuité pédagogique dans l'écosystème propre à chaque établissement, il est avant tout indispensable de maintenir un lien entre les élèves et leurs professeurs, de faire preuve d'attention, de bienveillance, de souplesse, de créativité, mais aussi de pragmatisme, afin d'adapter les activités pédagogiques aux situations réelles de chacun des élèves. Il convient d'organiser en équipe le temps de travail des élèves, le type d'activités pédagogiques proposées, les modalités d'accompagnement et d'évaluation des élèves, dans le cadre d'une coordination effective.

Sur le fondement de l'expérience capitalisée lors de précédentes situations de continuité pédagogique, les risques que recouvre un tel contexte sont clairement identifiés : charge de travail inadaptée, perte de contact avec l'élève, éloignement de l'élève des apprentissages et de l'école, etc. Les conséquences peuvent en être très lourdes : isolement, décrochage et, in fine, creusement des inégalités.

Les recommandations ci-dessous ont vocation à vous aider à œuvrer dans un même esprit afin de prendre les décisions individuelles et collectives les plus pertinentes. Les principes de solidarité et d'entraide guideront sans relâche nos actions.

### **Les principes directeurs qui vont guider votre travail de conception**

La situation inédite dans laquelle nous nous trouvons doit nous amener à penser différemment l'acte d'apprentissage dans nos disciplines.

Dans ce contexte particulier, il est important de garder à l'esprit un ensemble de principes présidant à la construction de scénarii et activités pédagogiques repensés.

Votre travail de conception doit passer à travers différents filtres :

- celui de nouvelles modalités de construction des apprentissages, hors la classe
- celui de nouvelles modalités de diffusion des situations d'apprentissage aux élèves, connectés ou non connectés.
- celui de la nécessité de penser des activités en anticipant le retour en classe des élèves
- le rôle de l'équipe pédagogique et celui du professeur principal
- le vôtre, celui de l'enseignant qui connaît ses élèves et qui a construit sa progression sur l'année

À distance, on ne peut évidemment pas proposer les mêmes activités qu'en classe. Pour maintenir les élèves en appétence scolaire et les motiver, il est fondamental de développer leur sentiment d'appartenance et de réussite. Le rôle et la place des parents sont par ailleurs centraux dans ces nouvelles modalités d'apprentissage.

#### ***Maintenir le lien pédagogique avec tous les élèves***

Même confinés, les élèves sont en classe. Cette classe est à la maison et le professeur doit veiller à rester en contact avec ses élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, alors même que certaines familles ne disposent ni de connexion Internet, ni d'équipement numérique.

Si les élèves ont accès à un moyen d'échange avec vous (messagerie électronique, téléphone ou par l'établissement), il est important qu'en concertation avec vos collègues, vous puissiez organiser des rendez-vous virtuels avec vos élèves.

Les progressions et supports pédagogiques peuvent être déposés en priorité sur Pronote car les élèves et les parents connaissent bien l'outil et l'utilisent. Il est en effet important de recourir prioritairement à des outils connus pour maintenir le lien et sécuriser les échanges. Ainsi, les enseignants qui avaient l'habitude de fonctionner via un drive, un

### **Plateforme collaborative**

[https://www.viaeduc.fr/  
group/22164](https://www.viaeduc.fr/group/22164)

### **Site disciplinaire**

[http://economie-  
gestion.monvr.pf/](http://economie-gestion.monvr.pf/)

site Internet, ou tout autre moyen de communication avec leurs élèves, peuvent continuer à les utiliser tout en s'assurant que tous les élèves y ont accès.

Les professeurs principaux et les équipes pédagogiques se coordonnent afin de contacter par téléphone les élèves qui ne répondent pas aux mails afin de convenir avec eux d'un autre mode de communication pour ceux qui n'ont ni ordinateur, ni connexion Internet. C'est pourquoi il sera utile de partager avec l'équipe pédagogique les modalités de communication à employer pour chaque élève et recenser les éventuelles difficultés et trouver collectivement les moyens d'y répondre.

Une vigilance toute particulière doit donc être accordée aux élèves qui ne participent pas aux activités proposées, ne se connectent pas aux visioconférences, n'ont pas activé leur compte Pronote (en rechercher les causes). Cette absence doit être prise en compte et signalée au reste de l'équipe pédagogique et éventuellement à la vie scolaire de l'établissement, selon les procédures arrêtées dans votre établissement.

### **Développer le sentiment de réussite chez les élèves**

Afin que l'élève puisse conserver un lien avec l'école et que la reprise puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, il est important que les activités proposées soient pensées pour qu'elles soient réalisables par l'élève, seul à la maison, même en l'absence d'accompagnement des parents.

Réalisme, pragmatisme et prise en compte du contexte dans lequel les élèves peuvent travailler chez eux doivent ainsi vous guider pour la construction des scénarii pédagogiques.

### **Développer le sentiment d'appartenance des élèves**

Nous savons que pour favoriser l'engagement dans l'apprentissage, il est important d'agir sur le sentiment d'appartenance et la cohésion de groupe. Activer ce levier est d'autant plus important en période de continuité pédagogique pour fédérer autour d'activités et projets communs. Entretenir et développer le sentiment d'appartenance peut s'appuyer sur de nombreuses actions : travaux de groupe à distance, petits challenges, jeux sérieux, co-évaluation, etc.

## **Cultiver, consolider, élargir les connaissances**

### ***Quel type d'activités peut-on proposer aux élèves ?***

Vous veillerez à adapter vos attentes et le volume de ce que vous proposez à vos élèves aux conditions de la classe à la maison et au niveau de vos élèves.

Il conviendra de privilégier dans un premier temps les activités de consolidation. On peut envisager des séquences d'approfondissement ou de prolongement des notions déjà étudiées en classe. Ponctuellement, il est tout à fait possible d'aborder la construction de notions nouvelles. Vous pouvez ainsi proposer des activités introductives à un chapitre ou une notion, qui seront les prérequis d'un futur travail en classe. En tout état de cause, il est important que les activités proposées ne se résument pas à des micro tâches qui pourraient s'apparenter à celles issues d'un fichier d'activités. Les élèves ont toujours, voire plus encore, besoin de construire du sens et d'inscrire ce qu'ils apprennent seuls à la maison dans les objectifs, les connaissances, les capacités et les compétences de nos disciplines.

De même, la contextualisation des activités est fondamentale. Il est à cet égard recommandé de recourir à des contextes locaux.

Toutes les activités proposées doivent induire un travail qui sera réalisé en classe au retour des élèves, après le confinement. C'est une nécessité pour faire le lien entre ce qui aura été réalisé « hors la classe » et le retour en classe. C'est le principe même de la continuité pédagogique.

- De manière générale, privilégier les activités de consolidation et d'approfondissement des chapitres déjà étudiés
- Ponctuellement, proposer des activités introductives à un chapitre ou une notion, qui seront les prérequis d'un futur travail en classe
- Privilégier les méthodes de travail connues des élèves et introduire progressivement les nouveaux outils si nécessaire. Pour tout nouvel outil, prévoir une fiche ressource afin d'en expliquer les modalités d'utilisation
- Pour les classes d'examen, dans la mesure du possible, le programme doit être consolidé et éventuellement poursuivi, en tenant compte de la situation de chacun des élèves

### ***Pourquoi et comment rendre explicites les activités proposées ?***

Il convient d'apporter une attention particulière à l'explicitation de l'activité pédagogique proposée, en fournissant des consignes explicites de travail.

S'agissant des ressources que vous communiquerez aux élèves, qu'elles soient numériques ou en version papier, vous veillerez à formuler des consignes de travail les plus explicites possibles, comme si vous étiez près d'eux pour leur apporter un étayage le plus efficace possible.

L'explicite réside aussi dans la capacité que vous avez à leur donner des pistes pour les aider à apprendre à distance. Par exemple, vous pouvez prévoir des exercices intermédiaires d'appropriation et d'analyse de la consigne.

### ***Comment évaluer le travail à la maison ?***

Lorsque le lien pédagogique est établi et entretenu, les travaux réalisés par l'élève seront évalués. En matière d'évaluation, il convient ici de privilégier :

- l'évaluation formative
- l'évaluation formatrice et l'auto-évaluation

Il est également nécessaire de structurer le travail des élèves et de stimuler leurs comportements actifs et quotidiens, en demandant un retour, même modeste, afin d'éviter le décrochage. Aucune note ne sera attribuée durant la période de continuité pédagogique, ce qui n'exclut bien évidemment pas d'effectuer des retours à l'attention des élèves, en prenant soin de valoriser et d'encourager l'implication de chacun.

En fonction des possibilités techniques de l'élève, vous pourrez adapter les modalités de retour des productions d'élèves : pièce jointe d'un email, photo de la production via un smartphone, retour sur support papier, etc. De même, les travaux demandés ne sont pas nécessairement sous forme écrite. Ils peuvent prendre la forme de productions orales ou audiovisuelles : enregistrement d'un message vocal de courte durée ou d'une vidéo par téléphone, réseaux sociaux ou sites dédiés, cartes mentales, etc.

Là encore, il faut faire preuve de souplesse et de bienveillance, et valoriser l'engagement de l'élève, son implication et les retours qu'il fournira. Une attention toute particulière sera portée aux élèves fragiles, voire en difficulté, en adaptant les modalités de travail et de suivi. Le premier objectif réside dans le fait de ne pas les couper de leur relation avec l'école et d'assurer pour tous une reprise des cours en présentiel dans de bonnes conditions.

Les solutions les plus adaptées et les plus simples sont à privilégier y compris des versions papier, des activités et des ressources à disposition, conversations téléphoniques et échanges par courriel lorsque cela est possible.

### ***Travailler à distance l'économie gestion et l'hôtellerie restauration avec ses élèves/étudiants***

La situation du confinement a multiplié les offres numériques et audiovisuelles de ressources, issues du monde de l'éducation ou pas.

Certaines sont extrêmement pertinentes, d'autres peuvent apporter une ouverture culturelle aux élèves riche et diversifiée.

Pour proposer à vos élèves des temps différents d'apprentissage, il serait intéressant que vous puissiez leur fournir une liste limitée de ressources audiovisuelles ou numériques en lien avec votre programmation.

### **Organiser le temps et les activités**

#### ***Pourquoi et comment planifier le travail dans la discipline ?***

Raisonnablement, il n'est pas envisageable de reproduire à la maison l'emploi du temps de l'élève à l'identique de celui qu'il suit lorsqu'il est au lycée. Il s'agira donc de restructurer les temporalités de façon à maintenir une activité pédagogique dans vos disciplines.

L'on peut proposer aux élèves des activités planifiées sur au maximum 3 jours dans la semaine et à raison d'une demi-heure à chaque fois pour nos disciplines. Ce travail est à mener avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de chaque classe.

L'enjeu est de maintenir à tout prix le lien pédagogique avec les élèves et leurs familles pour favoriser un retour en classe le plus efficace et le plus serein possible.

### **Les élèves de la voie professionnelle**

#### ***Les activités pédagogiques***

Les activités proposées doivent permettre de préparer l'acquisition de nouvelles compétences du référentiel ou la consolidation des compétences déjà acquises. Des travaux préparatoires à la réalisation du chef d'œuvre peuvent par exemple être initiés, dans le cadre de co-interventions à distance. De même, des activités de révision ou de prolongement peuvent être développées.

Des activités visant l'apprentissage de la recherche documentaire, propice à l'ouverture sur le monde professionnel, et tous travaux permettant à l'élève de se projeter sur la construction de son parcours professionnel et personnel peuvent également être proposés. Il importe d'aider l'élève à se projeter dans le temps dans le cadre des métiers qu'il envisage d'exercer. Ces actions pourront intégrer l'utilisation de ressources de diverses natures : leçons sonorisées, animations, vidéos interactives, exercices interactifs à correction automatique, etc. Cet usage du numérique, quand il est possible, concerne aussi bien le recueil que l'élaboration de supports.

Pour bâtir et alimenter vos séquences pédagogiques, n'hésitez pas à vous appuyer sur les réseaux nationaux de ressources pédagogiques, des sites experts disciplinaires ou les ressources pour la continuité pédagogique disponibles sur Eduscol.

Des ressources sont en ligne sur le site disciplinaire <http://economie-gestion.monvr.pf/> ainsi que sur le site du CERPEG.

En hôtellerie restauration, les ressources ci-dessous permettront d'alimenter votre réflexion :

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3449>

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3383>

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3374>

Il est possible également de mutualiser les ressources proposées par les enseignants de Polynésie française. Pour la voie professionnelle, les productions peuvent être adressées aux chargés de mission [jenny.vongue@ac-polynesie.pf](mailto:jenny.vongue@ac-polynesie.pf) (filiale commerciale) et [heinui.tamarii@ac-polynesie.pf](mailto:heinui.tamarii@ac-polynesie.pf) (filiale administrative) en mentionnant vos prénom, nom, lycée et ville, diplôme, niveau de classe... ; ces ressources pourront être déposées sur la plateforme collaborative « Economie et gestion en Polynésie française » sur Viaeduc : <https://www.viaeduc.fr/group/22164>

Autres ressources à consulter : <https://voie-professionnelle.ac-versailles.fr/assurer-la-continuite-pedagogique-dans-les-disciplines-de-la-voie>

### **Les élèves de la voie technologique : série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)**

- **En première STMG** : il s'agit d'accompagner les élèves, selon les modalités préconisées, dans la consolidation des capacités ciblées dans les programmes de « Sciences de gestion et numérique » ainsi que « Droit-économie » et « Management des organisations ».

Il est possible de demander aux élèves de commencer à réfléchir aux organisations pouvant servir de contexte à l'étude personnelle et individuelle qui vise à traiter la problématique choisie et tirée d'une ou de plusieurs questions de gestion figurant dans le programme d'enseignement de spécialité « sciences de gestion et numérique » de la classe de première, appliquée à une ou plusieurs organisations choisies par le candidat. De même, peut-on orienter le travail des élèves sur la réalisation de monographies d'entreprises locales.

- **En terminale STMG** : il s'agit d'accompagner les élèves, selon les modalités préconisées, dans la consolidation des capacités ciblées dans les programmes des différentes spécialités ainsi que « Droit-économie » et « Management des organisations ». Dans ce contexte, l'utilisation des sujets d'épreuves des années précédentes peut être un bon levier pour réactiver les problèmes de gestion et les capacités mobilisées en classe de première ou en début d'année de terminale.

Concernant la partie pratique de l'épreuve de spécialité, il est possible d'impulser un travail de recherche des élèves pour la préparation de la réalisation du projet.

- **En première STHR** : il s'agit d'accompagner les élèves, selon les modalités préconisées, dans la consolidation des capacités ciblées dans les programmes de « Sciences et technologies culinaires et des services » ainsi que « Economie et gestion hôtelière ».

- **En terminale STHR** : il s'agit d'accompagner les élèves, selon les modalités préconisées, dans la consolidation des capacités ciblées dans les programmes de « Sciences et technologies culinaires et des services » ainsi que « Economie et gestion hôtelière ».

Il est possible d'impulser avec les élèves la préparation à la réalisation du projet, sur la base de leurs centres d'intérêt et motivations. Le lien avec le professeur qui enseigne « Enseignement scientifique alimentation - environnement (ESAE) » est également à actionner.

Durant la période de continuité pédagogique, vous pouvez également travailler l'oral avec les élèves, dans le cadre de la préparation à l'épreuve du grand oral. On peut ainsi proposer des activités d'analyse de situations d'oralité pour dégager par exemple les critères d'une prise de parole réussie. Des productions orales peuvent leur être demandées, évaluées de façon formative et/ou en groupes, en co-évaluation.

Les échanges d'idées, d'activités et de supports peuvent également être postés sur le groupe Viaeduc et être adressés aux chargées de mission [beatrice.kwon@ac-polynesie.pf](mailto:beatrice.kwon@ac-polynesie.pf) (STMG), et [isabelle.carreau@ac-polynesie.pf](mailto:isabelle.carreau@ac-polynesie.pf) (STHR).

## **Les étudiants en Sections de techniciens supérieurs (STS)**

### ***Les activités pédagogiques***

Les enseignants qui avaient l'habitude de fonctionner via un drive, un site Internet, ou tout autre moyen de communication avec leurs étudiants, peuvent continuer à y déposer leurs supports tout en s'assurant que tous les étudiants y ont accès.

Priorité dans un premier temps à la consolidation plutôt qu'à la découverte de nouvelles notions ou au développement de nouvelles compétences.

Si toutes les conditions sont réunies, vous pouvez vous appuyer sur des plateformes dédiées à la création de classes virtuelles qui offrent les possibilités suivantes : partage d'écran, tableau blanc, intégration de documents multimédias, création de groupes, chat, partage de fichiers, création de sondages, par exemple via « ma class à la maison » <https://lycee.cned.fr/login/index.php>

### **Des ressources sont en ligne sur le site disciplinaire ainsi que sur les centres de ressources nationaux**

Il est possible également de mutualiser les ressources proposées par les enseignants de Polynésie française sur le groupe Viaeduc et en les adressant aux chargées de mission, [jenny.vongue@ac-polynesie.pf](mailto:jenny.vongue@ac-polynesie.pf) (BTS commerciaux), [isabelle.carreau@ac-polynesie.pf](mailto:isabelle.carreau@ac-polynesie.pf) (hôtellerie restauration tourisme) et [beatrice.kwon@ac-polynesie.pf](mailto:beatrice.kwon@ac-polynesie.pf) (autres BTS) en mentionnant vos prénom, nom, lycée et ville, diplôme, niveau de classe...

## Rappel des sites nationaux de ressources

- CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/>
- CERTA : <https://www.reseaucerta.org/>
- CRCF : <http://crcf.ac-grenoble.fr/>
- CRCM-TL : <http://www.crcm-tl.fr/>
- CRCOM : <https://crcom.ac-versailles.fr/>
- HÔTELLERIE-RESTAURATION : <http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>
- MÉTIERS DE L'ALIMENTATION : <http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>

Même si ces sites sont centrés en partie sur tel ou tel diplôme, enseignement ou filière, ils s'adressent à l'ensemble des professeurs d'économie gestion, au-delà des lieux d'exercice, des spécialités et des statuts.

Vous pouvez aussi recourir aux centres de ressources via Eduscol <https://eduscol.education.fr/ecogest> et à la banque nationale de ressources Edubase qui recense des ressources publiées sur différents sites institutionnels : <https://eduscol.education.fr/ecogest/usages/edubase> et accessible à l'adresse [https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=%C3%89conomie%20et%20gestion](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=%C3%89conomie%20et%20gestion)

De nombreuses ressources sont également partagées sur la liste nationale Ecogest (inscription via <http://ecogest.info/abonnement/>).

Le groupe Viaeduc Economie et gestion en Polynésie française <https://www.viaeduc.fr/group/22164> permettra d'échanger et mutualiser au sein de l'espace collaboratif.

Des ressources sont également disponibles sur le site économie et gestion en Polynésie française <http://economie-gestion.monvr.pf/>

Les listes de diffusion pour les professeurs d'économie et gestion en Polynésie française permettront également de partager et collaborer sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique : [ecogestion@ac-polynesie.pf](mailto:ecogestion@ac-polynesie.pf), [ecogestion-lyc@ac-polynesie.pf](mailto:ecogestion-lyc@ac-polynesie.pf), [ecogestion-lp@ac-polynesie.pf](mailto:ecogestion-lp@ac-polynesie.pf), [ecogestion-hotellerie@ac-polynesie.pf](mailto:ecogestion-hotellerie@ac-polynesie.pf).

Les professeurs chargés de mission et moi-même vous assurons de tout notre soutien.

Bon courage à tous et à toutes.

**Géraldine Fondeville**  
**IA-IPR Economie et gestion**